Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses

Donna Mergler

This article summarizes the presentations made during an international conference on the effects of working conditions on the health of women workers, held in Montreal in 1983. All the research presentations were results of a collaboration between scientists and unions.

Depuis longtemps les travailleuses ont lutté pour améliorer leurs conditions de travail dans l'industrie de l'habillement et dans le textile; elles ont été à l'avant-garde de la bataille pour la journée de huit heures . . . Pourtant, il existe peu de recherches sur les effets des conditions de travail dans les industries où la main d'oeuvre est majoritairement féminine. Les chercheurs dans le domaine de la santé au travail semblent avoir adopté les idées prédominantes en ce qui concerne la femme et son travail: d'abord, le travail à l'extérieur de la maison ne constitue pas l'activité principale de la femme; par conséquent, il n'est pas nécessaire de

s'en occuper.

Deuxièmement, les emplois féminins sont sécuritaires, on n'y retrouve pas un taux d'accidents élevé, ni de maladies industrielles "reconnues" importantes. Troisièmement, le rôle principal de la femme réside dans la reproduction. En effet, les études portant sur la santé des femmes au travail concernent essentiellement la fonction reproductrice.

Plus récemment, parallèlement aux organisations syndicales qui si préoccupaient de la santé au travail, des chercheuses et des chercheurs de divers pays se sont intéressés au problème plus global des effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses. Pour certains, effectuer des recherches sur cette question, dans le but de proposer des améliorations aux conditions de travail, impliquait nécessairement une collaboration étroite avec des travailleuses elles-mêmes et leurs organisations syndicales. Cette collaboration entre chercheuses (chercheurs) et syndiquées s'est effectuée à l'intérieur de nouveaux préceptes méthodologiques développés dequis les dernières années dans différents pays.

Méthodologie des recherches

Le choix du sujet étudié, l'hypothèse de travail ou la question qu'on pose, le protocole expérimental, l'outil de mesure et l'analyse des résultats constituent la démarche scientifique. A chacune de ces étapes, la ou le scientifique doit prendre un décision basée sur sa connaissance de la matière. L'originalité méthodologique des recherches présentées à ce colloque résidait dans leur capacité d'intégrer les travailleuses à plusieurs étapes de cette démarche.

- a) Le choix du sujet étudié et l'hypothèse de travail étaient faits de concert avec les représentantes et représentants syndicaux; dans plusieurs cas, les travailleuses et les travailleurs étaient impliqués dans le choix de l'outil de mesure et de l'analyse des résultats. Ainsi pour ces études, on faisait appel non seulement aux connaissances des scientifiques, mais également aux connaissances des personnes les plus familières avec le milieu de travail.
- b) Le protocole expérimental intégrait la préoccupation de proposer des améliorations des conditions de travail. Il

- ne s'agissait donc pas d'études abstraites sur des travailleuses "cobayes", mais d'études qui visaient à proposer des solutions concrètes.
- c) Dans toutes les études présentées, on faisait appel aux connaissances des travailleuses de leur milieu de travail dans l'évaluation des facteurs ergonomiques, environnementaux et organisationnels et on faisait appel aux connaissances des travailleuses dans l'évaluation de leur état de santé. Ceci ne veut pas dire qu'aucune autre mesure n'était utilisée, au contraire, mais que les connaissances des travailleuses constituaient un partie importante de l'outil de mesure.

La situation des femmes

Les interventions des femmes syndiquées ont permis de situer le travail des femmes dans les divers pays. Il en est ressorti que les femmes dans tous les pays se retrouvent majoritairement dans les services (les bureaux, les hôpitaux, les hôtels, les magasins, le service domestique), dans certaines industries manufacturières – surtout le vêtement, le textile et le montage électronique, et sont nombreuses dans le secteur agroalimentaire et dans l'agriculture. On peut donc parler de ghettos d'emplois féminins

Il faut quand même souligner, à l'intérieur de ces regroupements, des différences entre les pays industrialisés et les pays qui ont été maintenus dans un état de sous-développement. Au niveau des services, les femmes d'Afrique du Sud et les femmes du Honduras travaillent majoritairement dans le service domestique, tandis qu'au Québec, en France et aux Etats-Unis, elles se retrouvent davantage dans le travail de bureau et des services publics. Dans des pays sous-développés, de nombreuses femmes travaillent dans l'agriculture, souvent de façon nonreconnue, accompagnant leur mari et leurs enfants. Et même si dans les pays industrialisés moins de femmes travaillent dans l'agriculture, leur situation de non-reconnaissance est semblable. Dans tous les pays, les femmes sont fortement majoritaires dans l'industrie du vêtement, du textile, du montage électronique, dans la petite industrie manufacturière. Il est intéressant de noter

que le pourcentage de femmes dans l'industrie du vêtement est identique (83%), que ce soit en France ou parmi les noires de l'Afrique du Sud.

Réunir des personnes de tous les continents fait ressortir de facon dramatique le problème relié à l'exportation des procédés et des produits dangereux des pays industrialisés vers les pays moins industrialisés. Citons ici deux exemples apportés par les représentants de Nicaragua: le DDT, interdit aux Etats-Unis, a été utilisé sur une grande échelle au Nicaragua. Aujourd'hui, on en trouve toujours des concentrations élevées dans le lait maternal. En Californie, des travailleurs, après de longues batailles, ont obtenu des recherches sur le DBCP: ce produit rend les hommes stériles. La production de cette substance a été transférée au Nicaragua. Aujourd'hui, le gouvernement sandiniste l'a également interdit, mais il est certainement manufacturé ailleurs.

Le secteur manufacturier

a) Des personnes venant de quatre pays ont traité des effets des conditions de travail dans l'industrie du vêtement et du textile: la France, la Finlande, la Thaïlande et l'Italie.

Retenons ici les trois principaux résultats de l'étude française. Le travail répétitif dans ce secteur exige en fait, une activité mentale intense et continue, en raison des incidents très fréquents (dans les 2/3 des cycles de travail) et des contrôles du geste nécessaires pour effectuer ce travail d'une grande précision.

Le salaire au rendement oblige à répéter ces activités à grande vitesse tout au long de la journée, ce qui entraîne une pratique mentale importante. Et pourtant ce travail est tout à fait inintéressant et monotone. Ceci permet de comprendre que les manifestations de fatigue nerveuse (et en particulier le rétrécissement de la personnalité) rapportées par les travailleuses étaient reliées aux caractéristiques du travail et non aux défauts de caractère des travailleuses.

b) La posture dépend principalement de la nature du travail à faire. Plus celuici est précis et rapide, plus la posture est immobilisée. Ce sont donc toujours les mêmes muscles qui travaillent pour maintenir cette posture assise. Ce qui produit une fatigue physique importante qui augmente fortement au cours du temps de travail pendant lequel le déséquilibre de la posture s'aggrave.

c) L'ensemble des effets des conditions de travail peut se résumer par une usure précoce de ces travailleuses. On peut le constater par les différences dans la répartition de l'âge des travailleuses selon les ateliers. Là où les conditions sont les plus extrêmes (l'atelier de couture), les ouvrières ne pouvaient plus continuer à travailler après 25 ans (à cet âge, elles ont souvent déjà 10 ans d'ancienneté). Dans l'ensemble, on trouve les mêmes résultats dans l'industrie électronique: ce sont les problèmes des industries de biens de consommation à organisation taylorienne du travail.

Le secteur des services

Trois présentations couvraient le secteur des services. Une des Etats-Unis sur le cancer dans les hôpitaux, une autre des Etats-Unis sur le travail sur écran cathodique et une de la France sur le travail de bureau dans les tours modernes. Nous parlerons ici des deux premières présentations.

Barbara Aufiero du Women's Occupational Health Resource Center de New York a rapporté les études effectuées par Jeanne Stellman avec le Syndicat des travailleurs des hôpitaux, Health Care Workers Union, district 1199, représenté ici par Georgiana Johnson. Elles ont trouvé des taux élevés de plusieurs types de cancer dans diverses catégories d'emploi hospitalier. Par exemple, chez les travailleurs de maintenance, les cancers des systèmes produisant les cellules anguines (lymphopoïetique), les cancers de l'estomac, du foie, de l'oesophage et du système respiratoire dépasseraient les niveaux nationaux. Chez les techniciennes et les techniciens, on a retrouvé plus de cancers du colon et chez les techniciennes plus de cancers des seins. Les infirmières avaient le plus haut taux de cancer de tous les organes.

Pat Quinlan du Labour Occupational Health Program, Berkeley, a parlé du travail avec écran cathodique. Elle a insisté sur les problèmes de fatigue visuelle, d'épuisement, de stress, de maux de dos et a souligné que l'exposition aux radiations pose un problème complexe vu les différentes sortes d'ondes impliquées. La discussion sur ces problèmes a fait ressortir les problèmes associés à l'organisation du travail, avec les VDT, la perte du contrôle sur le travail, l'augmentation de la supervision, l'isolement des travailleuses. Un rapport patronal cité par Pat Quinlan, déclarait que l'introduction des nouvelles technologies dans les bureaux augmenterait la discipline et la standardisation du travail.

Le secteur agro-alimentaire

Dans le secteur agro-alimentaire, il y a eu une présentation du Nicaragua et une du Québec.

Mario Epelman, médecin, du Département de Santé et de Sécurité au travail au Nicaragua, Pastor Jimenez, ingénieur de ce même département, et Rosalba Carrasco de l'Association des Travailleurs agricoles, ont présenté l'étude qu'ils ont effectuée avec les travailleuses de l'industrie du tabac. Ils ont d'abord souligné les problèmes associés au fait de mener une telle enquête dans un pays comme le Nicaragua. D'abord, 50% de la population est analphabète, les problèmes de santé comme la polio, la variole, la malaria sont très présents; mais ils nous ont annoncé fièrement que l'année passée aucun nouveau cas de polio n'a été décelé.

L'industrie du tabac se retrouve dans le nord du pays. Les personnesressources qui y sont allées, ont mis au point un questionnaire avec les travailleuses. La plupart de ces travailleuses avaient commencé à travailler avant l'âge de 15 ans. Les conditions que les travailleuses rapportaient comme étant celles qui les dérangeaient le plus étaient: la température, le manque de ventilation, les mauvaises odeurs et la posture de travail. Elles souffraient de maux de dos, de problèmes nerveux, respiratoires, et de varices. Ils ont également regardé les suites de grossesse et les troubles menstruels. Il faut souligner que ce genre d'étude a autant de mérite qu'il est fait sans les moyens techniques modernes des pays industrialisés.

Marina Desbiens, travailleuse pendant 15 ans dans les abattoirs, Jocelyne Everell du service de Génie industriel de la CSN et Donna Mergler, du groupe d'écologie de travail de l'Université du Québec à Montréal, ont présenté l'étude des conditions de travail dans les abattoirs de volaille.

Depuis plusieurs années, des travailleuses et travailleurs des abattoirs de volaille avaient constaté que beaucoup d'entre eux souffraient de verrues, de douleurs aux mains et aux jambes, du froid et, chez les femmes, de fortes douleurs menstruelles. Ils soupçonnaient que leurs conditions de travail n'étaient pas étrangères à ces problèmes. Ils ont donc adressé une demande en ce sens au service de Génie industriel de la CSN. Une revue de la littérature disponible avait démontré qu'il existait peu de données scientifiques pertinentes. C'est ainsi que le service de Génie industriel et la Fédération du Commerce ont fait une demande aux professeurs de l'Université pour participer à une étude des problèmes de santé et des conditions de travail dans les abattoirs, dans le cadre du protocole d'entente que l'université à signé avec les deux grandes centrales syndicales au Ouébec. La recherche s'est amorcée par une série de rencontres avec les travailleurs et leurs représentants. Au cours de ces rencontres, ils ont pu se faire une idée de l'ampleur des problèmes et déterminer quel genre d'étude pourrait le mieux s'appliquer à leurs conditions.

L'équipe put d'abord constater que les problèmes de santé n'étaient pas de ceux qu'on présente d'ordinaire comme caractéristiques des pathologies occupationnelles. Il fallait donc s'assurer en premier lieu d'en dresser une liste complète, puis d'en quantifier l'occurence.

Il fallait aussi tracer un tableau précis des conditions de travail et, pour cela, relever l'ensemble des facteurs organisationnels (cadences, postures, etc...) et environnementaux (bruit, température, humidité, etc...) à chaque poste de travail.

L'équipe de recherche et les travailleurs impliqués arrivèrent à la conclusion qu'une telle étude descriptive pourrait se réaliser adéquatement par enquête à l'aide d'un questionnaire.

Le questionnaire fut mis au point en collaboration avec de petits groupes de travailleurs et de délégué de chacun des neuf abattoirs concernés. La distribution et la cueillette du questionnaire étaient assurées par les syndicats.

L'analyse a permis d'étudier les relations entre les conditions de travail et les problèmes de santé. On a pu constater, par exemple, que le mal au haut du dos était associé à la posture debout immobile, à une ambiance thermique froide et humide, à des courants d'air, à la cadence de travail, au travail avec un couteau et plus particulièrement, quand le couteau est mal aiguisé; les douleurs menstruelles étaient associées à l'exposition au froid, à la levée des poids et à la cadence. Ce genre d'analyse était effectué pour tous les problèmes de santé et présenté aux travailleurs sur un grand tableau.

La diffusion des résultats

Un travail de collaboration entre les milieux scientifiques et le milieu syndical implique une diffusion des résultats des recherches différente de celle généralement faite par les scientifiques – la publication d'articles en language hermétique, accessible uniquement aux initiés travaillant dans le même domaine. Il est intéressant de constater que la suite de toutes les études rapportées ici se ressemble. D'abord un rapport a été fait des résultats de la recherche sous forme accessible à l'intention des travailleuses et travailleurs.

Rappelons ici le cas des abattoirs où un colloque de deux jours a été organisé par les syndicats afin de permettre aux travailleuses et travailleurs de prendre collectivement connaissance du rapport de 115 pages et de la discuter. A ce même colloque, un projet de recommandations quant aux améliorations qui pourraient être apportées aux lieux de travail fut voté.

Tous les intervenants syndicaux ont mis une emphase particulière sur l'importance de l'organisation de sessions de formation pour informer les travailleuses, la production de documents, de tracts, de dépliants . . . sur l'importance de la prise en charge des résultats des recherces par les syndiquées.

Outillées par les résultats des études, les syndiquées sont plus en mesure de formuler des revendications spécifiques et de mener des actions qui ont pour but l'amélioration des conditions de tra-

vail.

Conclusions

L'analyse des conditions de travail des femmes dans les divers domaines a fait ressortir qu'il existait des éléments communs à beaucoup de travaux féminins.

Les femmes se retrouvent au travail à des postes où elles restent assises ou debout, immobiles pendant de longues heures.

Dans les études effectuées dans l'industrie de la couture, dans l'industrie de montage électronique, dans des bureaux, on a pu constater que les femmes sont assises la journée longue, souvent avec une posture de travail inconfortable. Des études dans les abattoirs de volaille, dans l'industrie du tabac, dans un atelier de manufacture de gants montraient des femmes debout, immobiles. Assises ou debout, dans grand nombre de postes de travail, occupées par des femmes, elles bougent peu.

Un autre facteur qui revient souvent est la cadence rapide qu'on exige d'elles. Dans un abattoir de volaille, les poulets passent à environ 50 par minute. Dans une industrie de montage électronique, le cycle de travail est de 90 secondes pour insérer une trentaine d'éléments sur la plaque. Dans la couture, le travail au rendement est en vigueur dans presque tous les pays. Dans une manufacture de gants, une femme prend entre 40 secondes et une minute pour coudre un gant complet. Dans les hôpitaux, la crise économique, a servi d'excuse pour couper des postes, les femmes se voient obligées de s'occuper d'un trop grand nombre de personnes. Il en est de même dans les écoles et les autres services publics.

La charge mentale est souvent très élevée dans les emplois féminins. Une concentration continuelle est souvent exigée. Le travail de classification de feuilles de tabac en plusieurs catégories ou la coupe de poulet en neuf parties en moins d'une minute exigent une concentration mentale sans relâche. Le travail de couturière demande un

niveau d'attention élevé et constant; l'introduction de la nouvelle technologie dans les bureaux entraîne ces mêmes types de contrainte à la fois visuelle et mentale, pour des travailleuses de bureaux, des téléphonistes et bien d'autres.

Les femmes font souvent du travail minutieux, non pas du travail de chirurgien, mais du travail de couture, de montage de puces électroniques, d'éviscération de poulet, de techniques de laboratoire . . .

La journée de travail des femmes est très longue. Une grande majorité des femmes assume le travail ménager et la responsabilité des enfants. Souvent, seules, sans conjoint, elles font à la fois un travail rémunéré et un travail nonrémunéré. En Afrique du Sud, les noirs sont placés dans des districts à part, loin du lieu de travail, les hommes doivent s'absenter onze mois par année pour travailler, les femmes travaillent et élèvent les enfants. Les heures de travail sont souvent longues, en particulier dans les pays du Tiers-Monde. Les couturières en Thailande peuvent faire des journées de 18 heures. En Afrique du Sud, les horaires de travail des travailleuses domestiques sont 61 heures dans les villes, et 73 dans les campagnes; presque le tiers des travailleuses travaillent 7 jours par semaine et le tiers avaient des vacances d'une semaine ou moins annuellement.

Les femmes font également face aux mêmes problèmes environnementaux qu'on retrouve dans les industries à majorité masculine: la poussière, la chaleur et le bruit dans l'industrie du textile et du vêtement; les solvants, les radiations dans les hôpitaux; les solvants dans la colle; l'ammoniaque dans la réfrigération . . . Même dans les bureaux, la pollution intérieure pose de sérieux problèmes. En Californie, on a identifié des concentrations élevées de formaldehyde dans l'air d'une grande tour de bureaux.

Il en est ressorti, lors du colloque, que les emplois occupés par les femmes, concentrés dans certains ghettos, se caractérisent par des facteurs ergonomiques et organisationnels dont les effets sur la santé ont été peu étudiés. Un des aspects les plus importants de cette rencontre, est de proposer de nouvelles démarches scientifiques dans l'étude de ces problèmes; démarches qui impliquent la collaboration scientifique/syndicat et qui vise l'amélioration des conditions de travail et la santé des travailleuses.

Note: On peut se procurer les actes complets du colloque à la CSN, 1601 de Lorimier, Montréal. Tel. (514) 598-2109.

Bibliographie:

Assenato, G., et V. Navarro, "Workers Participation and Control in Italy." In *The Case of Occupational Medicine Health and Work under Capitalism: An International Perspective*. Ed. V. Navarro et D. Berman, Farmingdale, N.Y.: Baywood Publishing Co. 1983.

Cambrosio, A. "De la lutte contre les nuisances de l'usine à la réappropriation du savoir: Quelques expériences italiennes récentes." *Cahiers du socialisme* 5: 28-50 (1980).

Desnoyers, L., et D. Mergler. "Formation et recherche en santé et sécurité au travail." *Revue Internationale d'Action communautaire* 5: 11-20 (1981).

Messing, K. (sous presse) "Does a white lab coat guarantee purity in the pursuit of knowledge about women?" In Women's Nature: Rationalisation and Inequality. Ed. M.A. Lowe, et R. Hubbard. N.Y.: Pergamen Press.

Teiger, C., et A. Laville, "Conditions de travail, santé, emploi: de quelques problèmes posés par l'approche ergonomique." *Inserm.* 104: 309-326 (1981).

Teiger, C., et A. Laville, et D. Dessors, "Terrain et laboratoire: Signification des lieux de recherche en psychophysiologie du travail." *Bulletin de psychologie* 23 (344): 219-226 (1982).

Donna Mergler est professeure au département des sciences biologiques de l'U-QAM, et participe au Groupe de Recherche en écologie du travail.